Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FAIRLIGHT CONSEIL – Modification(s) de société

Référence : L025082

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 10 mai 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

Capital social Dénomination : FAIRLIGHT CONSEIL. Forme : Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU). Siège social : 21 Rue des Frères Blin, 35000 Rennes. 922635057 RCS de Rennes Aux termes de l'AGE en date du 3 mai 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 5000 euros à 260000 euros. ARTICLE 6 – APPORTS (nouvelle rédaction) Il est ajouté les paragraphes suivants : « L'assemblée générale extraordinaire du 03 mai 2024 a augmenté le capital social d'une somme de 255 000 euros par apport en nature de 255.000 actions de Monsieur Arnaud Boudet, sans comptabilisation de prime d'émission. » ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL (nouvelle rédaction) « Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENTS SOIXANTE MILLE EUROS (260 000 €), divisé en DEUX CENTS SOIXANTE MILLE (260 000) ACTIONS de UN EURO (1 €) de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés en proportion de leurs apports. ». Mention sera portée au RCS de Rennes

Consulter cette annonce en ligne